



Conseil communal
Rue du Grand Pré 25
1299 Crans

Crans, le 25 février 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL
DE CRANS**

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,
Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le :

LUNDI 2 mai 2022 à 20h à la salle communale

ORDRE DU JOUR :

1. **Appel**
2. **PV des séances du 17 février et du 7 mars 2022**
3. **Approbation de l'ordre du jour**
4. **Communications du bureau du Conseil**
5. **Communications de la Municipalité**
6. **Préavis – Rapports des commissions**
Préavis N° 06/22 – Adhésion à part entière à Région de Nyon – Demandes :
a. d'un crédit de maximum CHF 25'000.- pour la cotisation partielle de l'année 2022 ;
b. de l'autorisation d'inclure les cotisations futures (20 fr/hab) dans le budget de la commune (Fin/Ad hoc ; R.M.)
Préavis N° 07/22 – Exercice du droit de préemption accordé à la commune par la LPPPL (CoFin ; R.M.)
Préavis N° 08/22 – Immeuble Grand Pré 23 – Remplacement de l'ascenseur – Prélèvement d'un montant de CHF 65'500.- maximum sur le fond de rénovation Grand Pré 23 (compte 9281-04) (Fin/Tvx ; J.P.)
7. **Initiatives, réponses de la Municipalité**
Sans objet
8. **Initiatives, dépôt de motions, postulats**
Sans objet
9. **Associations intercommunales – Rapports des délégués APEJ, SITSE, POLICE**
10. **Divers et propositions individuelles**

À l'issue de la séance, les membres du Conseil sont invités au traditionnel apéritif gracieusement offert par la Municipalité.

Les absences doivent être excusées avant la séance, par écrit ou à l'adresse conseil@cransvd.ch

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous adressons Mesdames, Messieurs, nos plus cordiaux messages.

Le président :

Henri BOSSERT

La secrétaire :

Fabienne VIONNET